

trouve ainsi 99,512 enfants qui, grâce aux missionnaires et sans aucun secours gouvernemental, reçoivent l'instruction.

A la prédication religieuse, à l'instruction, les Missions étrangères joignent encore l'assistance, et l'on compte dans leurs huit missions indochinoises 80 crèches ou orphelinats avec 7,233 enfants, 39 ateliers, ateliers ou fermes, avec 853 enfants, 78 pharmacies ou dispensaires.

Pour avoir un exposé complet de la situation religieuse en Indochine, il faudrait donner encore les chiffres de la partie française de la mission du Laos et ceux des quatre missions dominicaines. Mais trois de ces dernières, et les plus prospères, sont confiées au Dominicains espagnols, qui ne publient malheureusement point de compte rendu annuel. On sait pourtant que le nombre des catholiques *pratiquants* pour toute l'Indochine dépasse le million.

VARIÉTÉS

LE DUC DE NORFOLK ET LE CARDINAL MATHIEU

LE RETOUR DES RELIQUES DU ROI SAINT EDMOND EN ANGLETERRE

Le duc de Norfolk, premier pair d'Angleterre, chef des catholiques du Royaume-Uni, dont nous avons annoncé la mort, a été, dans une circonstance qu'il n'avait pas oubliée, l'obligé du cardinal Mathieu.

Le duc veillait en 1901 aux derniers travaux d'embellissement de la cathédrale de Westminster, et avant de la livrer au culte il avait le désir bien légitime de l'enrichir des reliques de saints nationaux. Il se rappela notamment que l'insigne basilique Saint-Sernin, à Toulouse, conservait dans son riche trésor et offrait à la vénération des fidèles le corps de saint Edmond, roi d'Angleterre. Honoré de la confiance et de l'affection de Léon XIII, le duc de Norfolk n'hésita pas à solliciter de son auguste ami des lettres de rapatriement pour le roi Edmond. Tout en manifestant sa sympathie pour ce projet, le Pape fit observer que, situés à Toulouse, les restes du saint roi n'appartenaient pas au Saint-Siège, et qu'on ne pourrait les déplacer que sur la libre cession des propriétaires ; toutefois, dans son grand désir d'obliger le duc, son ami, et de plaire aux catholiques anglais, Léon XIII promit sa haute et bienveillante intervention.

Il manda le cardinal Mathieu qui, à titre d'ancien archevêque de Toulouse, était admirablement qualifié pour éclairer la situation et donner des conseils opportuns. De l'avis du cardinal, les deux hommes dont il fallait faire le siège préalable et gagner le concours étaient l'archevêque de Toulouse et le curé de Saint-